

6 juin 2022

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 juin 2022 à 19 h 00 au Pavillon de la Montagne.**



**Présents :**     **M. Claude Riverin, maire**  
M. Michel Blackburn, conseiller poste 1  
M. Eric Larouche, conseiller poste 2  
M. Étienne Voyer, conseiller poste 3  
Mme Kim Limoges, conseillère poste 4  
M. Gilles Tremblay, conseiller poste 5  
Mme Suzan Lecours, conseillère poste 6

**Absent(s) :**     -

Est également présent, M. Éric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie des projets de procès-verbaux ont été remises 72 heures avant la journée de cette séance.

---

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence du maire, M. Claude Riverin, l'assemblée est déclarée ouverte.

**1. MOT DE BIENVENUE**

M. le maire, Claude Riverin souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil de même qu'à la population. Il souligne la belle participation citoyenne à l'assemblée.

**091-2022**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que M. le maire, Claude Riverin a fait la lecture de l'ordre du jour :

CONSIDÉRANT la volonté d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- 4.7 Lettre de M. Bernard Grenon
- 4.8 Lettre du Réseau biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 4.9 Lettre du Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean

CONSIDÉRANT la volonté de retirer le point suivant :

- 7.3 Autorisation de paiement, Julie Simard urbaniste 4 143.33\$

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Blackburn, conseiller, appuyé par Mme Kim Limoges, conseillère, d'adopter l'ordre du jour suivant :

**1. MOT DE BIENVENUE**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR - résolution**

**3. PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022 – résolution**

**4. CORRESPONDANCE**

- 4.1 Lettre de M. Doris Girard, haie de cèdres
- 4.2 Lettre de M. Doris Girard, Airbnb
- 4.3 Demande Association sportive, activité de la Saint-Jean-Baptiste
- 4.4 Lettre Hydro-Québec, circuit électrique

- 4.5 Lettre remerciement, comité d'animation pastoral
- 4.6 Lettre Ministre François Bonnardel, entretien des routes
- 4.7 Lettre de M. Bernard Grenon
- 4.8 Lettre du Réseau biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 4.9 Lettre du Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean

## 5. COMITÉS ET DOSSIERS MAJEURS

- 5.1 Tour de table, comités et dossiers majeurs
- 5.2 Demande modification coût des travaux, rue de la Descente-des-femmes
- 5.3 Projet Écocentre
- 5.4 Projet réfection du quai

## 6. ADMINISTRATION ET FINANCES

- 6.1 Dépôt de la liste des revenus reçus en avril et mai 2022
- 6.2 Dépôt de la liste des dépenses pour les mois d'avril et mai 2022
- 6.3 Entente coopération administrative, municipalités de Saint-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord - résolution
- 6.4 Signature prêt temporaire, règlement emprunt 317-2021 – **résolution**
- 6.5 Mise à jour, grille remboursement déplacement automobile
- 6.6 Demande remboursement, bris clôture
- 6.7 Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord, demande augmentation contribution financière, planification stratégique – **résolution**
- 6.8 Demande permis pour événement et de bruit après 23 h, le Retour des beaux jours - **résolution**
- 6.9 Avis de renouvellement, Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le-Fjord – **résolution**
- 6.10 Projet réfection du quai, offre de service, France Thibeault ingénieur - **résolution**
- 6.11 Vérifications financières, offre de service Daniel Thétrault, demande financement, projet structurant MRC du Fjord du Saguenay-**résolution**
- 6.12 Mise à jour, Politique familiale - **résolution**

## 7. AUTORISATIONS DE PAIEMENTS

- 7.1 Ratification par le conseil du paiement du premier versement, Petit-Lac-Saint-Germain
- 7.2 Autorisation de paiement, Cain Lamarre 4 753.51\$
- 7.3 Autorisation de paiement, Julie Simard urbaniste 4 143.33\$ (point retiré)
- 7.4 Autorisation de paiement, FQM Assurances 34 411.33\$
- 7.5 Autorisation de paiement, Ferme de l'Anse au Foin, déneigement supplémentaire 2523.72 \$
- 7.6 Autorisation de paiement, Aménagement Grenon, 3 263.01\$
- 7.7 Autorisation de paiement, Thermoshel diesel 5 021.12\$
- 7.8 Autorisation de paiement, Excavation de la Vallée

## 8. URBANISME

- 8.1 Rapport de l'inspectrice en bâtiment et en environnement – **dépôt**
- 8.2 Dérogation mineure, 285 rue du Quai - **résolution**

## 9. RÈGLEMENTS

## 10. DIVERS

## 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 12. DISPOSITIONS FINALES

- 12.1 Levée de la séance

## 3. PROCÈS-VERBAUX

092-2022

### 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022

Il est proposé par M. Michel Blackburn, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022, sans modification et avec dispense de lecture.

**Adopté à l'unanimité**

## **4. CORRESPONDANCE**

### **4.1 Lettre de M. Doris Girard, haie de cèdres**

M. Claude Riverin, maire, résume le contenu de la lettre de M. Doris Girard concernant l'entretien d'une haie de cèdres appartenant à la municipalité située en face du citoyen. M. le maire confirme que la municipalité procédera à l'entretien de celle-ci.

### **4.2 Lettre de M. Doris Girard, Airbnb**

M. Claude Riverin, maire, résume le contenu de la lettre de M. Doris Girard concernant la possibilité que la municipalité légifère au sujet des résidences de tourisme. Le maire dresse l'état de situation concernant ce dossier.

**093-2022**

### **4.3 Demande Association sportive, activité de la Saint-Jean-Baptiste**

M. Eric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier, résume le contenu de la lettre de M. Émile Grenon-Potvin, président de l'Association sportive.

CONSIDÉRANT la volonté de l'Association sportive d'organiser des activités pour souligner la Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT que les activités proposées s'adressent à tous;

CONSIDÉRANT les moyens financiers limités de l'Association sportive :

IL EST PROPOSÉ par M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par M. Eric Larouche, conseiller et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Eric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier à discuter avec l'Association sportive et d'octroyer un soutien financier pouvant aller jusqu'à 1500 \$ pour l'organisation d'activités pour l'édition 2022 des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.

### **4.4 Lettre Hydro-Québec, circuit électrique**

M. Eric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier résume la lettre de Mme Sophie Brochu, présidente-directrice-générale d'Hydro-Québec concernant le 10<sup>e</sup> anniversaire du Circuit électrique.

### **4.5 Lettre de remerciement, comité d'animation pastorale**

M. Eric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier résume la lettre de remerciement de Mme Guylaine Girard du comité d'animation pastorale.

### **4.6 Lettre du ministre François Bonnardel, entretien des routes**

M. Eric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier résume la lettre du Ministre des Transports, M. François Bonnardel confirmant l'octroi d'une subvention de 49 185\$ via le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet entretien.

### **4.7 Lettre de M. Bernard Grenon**

M. Claude Riverin, résume la lettre de M. Bernard Grenon qui souhaite savoir si la municipalité est propriétaire d'une haie située près de chez lui. M. le maire mentionne que la municipalité n'est pas propriétaire de cette haie.

### **4.8 Lettre du Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean**

M. le maire, Claude Riverin résume la lettre du Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il mentionne qu'il répondra au sondage, ce qui permettra à la bibliothèque d'obtenir une chance de mériter 500\$ pour l'achat de livres.

094-2022

#### **4.9 Lettre du Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean**

M. Eric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier résume la lettre du Conseil régional de l'environnement et du développement durable qui propose à la municipalité de devenir membre du conseil.

CONSIDÉRANT l'importance des enjeux liés à la protection de l'environnement et au développement durable;

CONSIDÉRANT les avantages pour la municipalité d'être membre du Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean :

IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère et résolu à l'unanimité que la municipalité adhère au Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de déléguer Mme Kim Limoges, conseillère, comme représentante de la municipalité.

### **5. COMITÉS ET DOSSIERS MAJEURS**

#### **5.1 Tour de table, comités et dossiers majeurs.**

Mme Kim Limoges, conseillère mentionne que le comité famille souhaite mettre à jour la politique familiale qui date de 2006. Elle évoque que la municipalité pourra aller chercher du financement pour obtenir un accompagnement permettant la réalisation de la mise à jour.

M. Gilles Tremblay mentionne que les responsables de la mise en place du réseau internet sont en train de vérifier la solidité des poteaux qui serviront à l'installation des câbles, ce qui pourrait retarder la mise en place du réseau toujours prévu pour l'année 2022.

Mme Suzan Lecours mentionne avoir pris part à une rencontre du réseau public des bibliothèques du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle rappelle qu'il est possible d'emprunter des livres à la bibliothèque et rappelle les services offerts par celle-ci.

M. Michel Blackburn annonce que la réfection des chemins s'est amorcée avec la réfection de certains secteurs du chemin du Cap à l'est.

M. Étienne Voyer invite pour sa part la population à être attentive puisqu'une nouvelle édition de la Plate-Forme sera distribuée en juin.

095-2022

#### **5.2 Demande modification coût des travaux, rue de la Descente-des-Femmes**

M. Eric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier dresse un portrait de la situation concernant les travaux à effectuer sur la rue de la Descente-des-Femmes. Il fait part des discussions présentement en cours avec le ministère des Transports pour faire en sorte que la partie la plus endommagée de la rue soit refaite.

Il fait part aussi des demandes de l'entreprise excavation R&R concernant l'augmentation du coût de l'essence.

CONSIDÉRANT la soumission déposée en 2021 par l'entreprise Excavation R&R pour la réfection d'une partie de la rue de la Descente-des-Femmes;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise excavation R&R a accepté de maintenir le prix proposé en 2021 même si les travaux seront effectués en 2022;

CONSIDÉRANT QUE le contrat liant Excavation R&R et la municipalité prévoit un ajustement des coûts liés au bitume selon le prix du marché au moment de réaliser les travaux;

[Tapez ici]

CONSIDÉRANT QU'après vérifications auprès des procureurs de la palité, celle-ci peut accepter un ajustement pour le coût du diesel :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par Mme Kim Limoges, conseillère et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Eric Emond à négocier avec Excavation R&R pour un ajustement de prix en lien avec l'augmentation du coût de l'essence pour la réfection de la rue de la Descente-des-Femmes, jusqu'à la hauteur de 10 000\$.

### **5.3 Projet Écocentre**

M. le maire Claude Riverin mentionne que la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord et la MRC du Fjord-du-Saguenay travaillent à la mise en place d'un écocentre qui sera construit sur le terrain de l'ancienne scierie située aux limites des deux municipalités.

### **5.4 Projet réfection du quai**

M. le maire, Claude Riverin fait le point sur les démarches entreprises pour permettre une réfection du quai municipal. Il annonce que plusieurs partenaires se sont joints à la municipalité pour faire avancer ce dossier. Il annonce qu'elles seront les prochaines étapes à franchir.

## **6. ADMINISTRATION ET FINANCES**

### **6.1 Dépôts des listes des revenus reçus en avril et mai 2022**

M. Eric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier dépose les listes de revenus reçus en avril et mai 2022.

### **6.2 Dépôt de la liste des comptes payés en avril et mai 2022**

M. Eric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier dépose les listes des comptes payés pour les mois d'avril et de mai 2022.

**096-2022**

### **6.3 Entente coopération administrative, municipalités de Saint-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord**

CONSIDÉRANT la volonté des municipalités de Saint-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord de mettre en place des méthodes innovantes de gestion administrative;

CONSIDÉRANT les défis pour les deux municipalités de recruter du personnel qualifié;

CONSIDÉRANT la possibilité de mettre en commun des services administratifs afin d'assurer des services de qualité aux citoyens ;

CONSIDÉRANT la possibilité d'obtenir le soutien financier du ministère des Affaires municipale et de l'Habitation pour la concrétisation d'une mise en commun des services administratifs via le fonds de soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord sera l'organisme responsable du projet :

POUR CES MOTIFS, il est proposé par MME Kim Limoges, conseillère, appuyée par M. Eric Larouche, conseiller et adopté à l'unanimité, d'adhérer au projet de coopération intermunicipale avec la Municipalité de Saint-Fulgence pour la mise en commun des services administratifs :

ET d'accepter que la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord soit l'organisme responsable du projet et qu'elle dépose à cet effet une demande de soutien financier auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ET d'autoriser M. Eric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents liés à cette entente.

**097-2022**

#### **6.4 Signature prêt temporaire, règlement emprunt 317-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Blackburn, conseiller, appuyé par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Claude Riverin, maire, et M. Eric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier à signer le prêt temporaire pour le règlement d'emprunt 317-2021 à la Caisse Desjardins de la Rive-Nord-du-Saguenay pour et au nom de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

#### **6.5 Mise à jour, grille de remboursement des déplacements automobile**

Après discussions, le conseil demande que des vérifications soient faites auprès des autres municipalités de la région et de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour connaître comment ces organismes se sont ajustés en fonction de la hausse du prix de l'essence et de l'utilisation de véhicules hybrides ou électriques dans leur grille de remboursement pour les déplacements en automobile.

**098-2022**

#### **6.6 Demande remboursement, bris clôture**

CONSIDÉRANT la réclamation de M. Frédéric Villeneuve en lien avec le bris de quelques poteaux d'une clôture lors des opérations de déneigement ;

CONSIDÉRANT QUE les vérifications faites par le conseiller Michel Blackburn ont démontré qu'un gros poteau était brisé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'est pas en mesure de savoir si les opérations de déneigement sont la cause directe du bris de la clôture ;

CONSIDÉRANT LA volonté du conseil de démontrer sa bonne foi dans ce dossier :

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Kim Limoges, conseillère, appuyée par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'octroyer 200\$ à M. Frédéric Villeneuve en dédommagement.

**099-2022**

#### **6.7 Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord, demande d'une demande augmentation de la contribution financière pour la planification stratégique**

CONSIDÉRANT QUE la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord souhaite réaliser une planification stratégique en collaboration avec la municipalité ;

CONSIDÉRANT que la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord a obtenu le soutien financier de la MRC du Fjord-du-Saguenay via la politique de soutien aux projets structurants ;

CONSIDÉRANT la proposition reçue par une firme spécialisée en planification stratégique ;

CONSIDÉRANT les coûts pour la réalisation de la planification stratégique dépasse ce qui avait été budgété au départ et que, par conséquent, la Société de développement doit revoir son montage financier :

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, d'autoriser la Société de développement à déposer une demande auprès de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour modifier à la hausse le montant octroyé en lien avec la planification stratégique via la Politique de soutien aux projets structurants.

- 100-2022**                    **6.8 Demande permis pour événement et de bruit après 23 h, le Retour des beaux jours**
- CONSIDÉRANT la demande de permis pour événements spéciaux déposée par l'organisme l'Art salé en lien avec l'événement le Retour des beaux jours prévus du 10 au 12 juin 2022 ;
- CONSIDÉRANT la demande de l'organisme l'Art salé pour obtenir une dérogation pour le bruit pour les soirées du 10 et 11 juin 2022 afin d'étendre l'heure limite à 3h du matin ;
- CONSIDÉRANT toutes les mesures mises en place par les organisateurs afin de diminuer au maximum les impacts pour la population pendant leur événement :
- POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par Mme Kim Limoges, conseillère, et résolu à l'unanimité d'octroyer le permis pour événements spéciaux et la dérogation pour étendre la limite pour faire du bruit jusqu'à 3h à l'organisme l'Art salé pour son événement le Retour des beaux jours qui aura lieu du 10 au 12 juin 2022.
- 101-2022**                    **6.9 Avis de renouvellement, Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le-Ford**
- IL EST PROPOSÉ par Mme Kim Limoges, conseillère, appuyée par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder au renouvellement de l'adhésion de la municipalité à la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-le-Fjord.
- 102-2022**                    **6.10 Projet réfection du quai, offre de service, France Thibault, ingénieure**
- CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'être accompagnée dans ses démarches visant à réaliser un bilan de santé du quai, des recherches de financement et un plan de développement du secteur ;
- CONSIDÉRANT l'offre de service de Mme France Thibault, ingénieure ;
- CONSIDÉRANT l'expérience et l'expertise de Mme Thibault ;
- POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Michel Blackburn, conseiller, appuyé par M. Eric Langevin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de Mme France Thibault, ingénieure, et d'amorcer des démarches afin de trouver une source de financement pour défrayer les frais liés aux services de Mme Thibault.
- 103-2022**                    **6.11 Vérifications financières, offre de service Daniel Thétrault**
- CONSIDÉRANT l'obligation de trouver un nouveau vérificateur externe pour l'année 2021;
- CONSIDÉRANT l'offre de services de M. Daniel Tétrault, cpa :
- IL EST PROPOSÉ par M. Michel Blackburn, conseiller, appuyé par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de M. Daniel Thétrault, cpa, de réaliser la vérification externe des états financiers de la municipalité pour l'année 2021 pour un montant de 3950\$.
- 104-2022**                    **6.12 Mise à jour, Politique familiale**
- CONSIDÉRANT QUE la présence d'une politique familiale municipale est un moyen pour la municipalité de s'engager envers le bien-être des familles ainsi que leurs besoins actuels et futurs;
- CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a déjà une politique familiale;

CONSIDÉRANT QUE cette politique date de 2006 et qu'elle nécessite une mise à jour :

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Étienne Voyer, conseiller et résolu à l'unanimité d'élaborer une démarche de renouvellement de la politique familiale municipale et d'identifier Mme Kim Limoges comme élue responsable de la question famille comme responsable du suivi de la démarche de renouvellement.

## **7. AUTORISATION DE PAIEMENT**

### **105-2022 7.1. Ratification par le conseil du paiement des deux premiers versements, Petit-Lac-Saint-Germain**

IL EST PROPOSÉ par M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l'unanimité de ratifier le paiement des deux premiers versements liés à l'entretien des chemins au Club du Petit-lac-Saint-Germain, pour un montant de 20 095\$

### **106-2022 7.2 Autorisation de paiement, Cain Lamarre 4 753.15\$**

IL EST PROPOSÉ par M. Eric Larouche, conseiller, appuyé par M. Michel Blackburn, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de Cain, Lamarre en lien avec l'acquisition d'un terrain pour le traitement des eaux usées, pour un montant de 4 753.15\$

### **7.3 Autorisation de paiement, Julie Simard, urbaniste, 4 143.33\$**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

### **107-2022 7.4 Autorisation de paiement, FQM Assurances, 34 411.33\$**

IL EST PROPOSÉ par M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par M. Gilles Tremblay, conseiller et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de FQM Assurances en lien avec les assurances de la municipalité pour la période 2022-2023 pour un montant de 34 411.30\$

### **108-2022 7.5 Autorisation de paiement, Ferme de l'Anse au Foin, déneigement supplémentaire, 2523.72\$**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par Mme Kim Limoges, conseillère, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de la Ferme de l'Anse au foin pour les activités de déneigement supplémentaire, pour un montant de 2523.72\$.

### **109-2022 7.6 Autorisation de paiement, Aménagement Grenon, 3263.01**

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Blackburn, conseiller, appuyé par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture d'Aménagement Grenon pour les aménagements paysagers de la municipalité, pour un montant de 3263.01\$.

### **110-2022 7.7 Autorisation de paiement, Thermoshel diesel, 5021.12\$**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Blackburn, conseiller, appuyé par Mme Kim Limoges, conseillère, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de Thermoshel pour l'achat de diesel, pour un montant de 5021.12\$

### **111-2022 7.8 Autorisation de paiement, Excavation de la vallée**

IL EST PROPOSÉ M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par M. Eric Larouche, conseiller, d'autoriser le paiement de la facture d'Excavation de la vallée en lien avec les travaux de réfection des chemins, pour un montant de 5363.59\$,



## **8. URBANISME**

### **8.1 Rapport de l'inspectrice en bâtiment et en environnement**

Le bilan des permis durant le mois de mai 2022 est déposé.

**112-2022**

### **8.2 Dérogation mineur, 285 rue du Quai**

CONSIDÉRANT QUE M. Pascal Coudé a demandé une dérogation mineure au règlement numéro 249-2015 régissant le zonage;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les dispositions du règlement sur les dérogations mineures numéro 253-2015;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à autoriser la construction d'un garage ayant une superficie excédant la superficie du bâtiment principal de 15,93 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE l'octroi d'une telle dérogation n'aura pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte toutes les autres dispositions de zonage;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du Comité consultatif d'urbanisme et de protection du patrimoine :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Gilles Tremblay, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de M. Pascal Coudé visant à autoriser la construction d'un garage isolé ayant une superficie excédant la superficie du bâtiment principal de 15,93 mètres carrés.

## **9. RÈGLEMENTS**

## **10. DIVERS**

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil répond aux questions des personnes présentes dans la salle.

*Aucune question reçue du public avant la séance.*

## **12. DISPOSITIONS FINALES**

**113-2022**

### **12.1 Levée de la séance**

M. Étienne Voyer propose que la séance soit levée à 21 h 50.

---

ERIC EMOND  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier

---

CLAUDE RIVERIN  
Maire